

Le Coudrion

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Janvier - Février - Mars 2024 - N°111



Recensement de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est obligatoire et utile
pour construire
demain !**



**Du 18 janvier
au 17 février**

Sommaire

4-6 Au cœur de l'actualité

Recensement de la population
Redevance d'occupation du domaine public pour travaux
Les tarifs communaux fixés pour 2024

7-10 Au cœur de la vie coudrionne

Inscriptions scolaires 2024/2025
Le tour d'Eure-et-Loir cycliste 2024 partira du Coudray
Etat Civil
L'offre de logements sur la commune s'étoffe
Recensement militaire
Autorisations d'urbanisme
Bibliothèque

11 Au cœur de l'action

Travaux et urbanisme

12-14 Au cœur de l'animation

Les nouvelles de nos associations
Agenda

Revue municipale trimestrielle d'informations du Coudray.

Directeur de la publication : Pascal Micheli.

Rédaction-conception : Anne Le Moigne

Maquette, mise en page, impression :
Imprimerie Delorme - ZA Le Vallier
11, rue Jean-Perrin - 28300 Mainvilliers.

© Mairie du Coudray / stock.adobe.com

Diffusion : habitants de la commune
du Coudray.

Mairie : 32 rue du Gord - 28630 Le Coudray
02 37 28 17 14 - www.ville-lecoudray28.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter
votre mairie s'est équipée de l'application



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants



15 Retour en images

Retour en images



Soirée Beaujolais : les membres du Comité des Fêtes et Dominique Soulet entourent le sosie de Renaud présent pour animer la manifestation.



La troupe de théâtre Méli-mélo a donné à l'Espace Gérard Philippe, les samedi 2 et dimanche 3 décembre, deux représentations au profit du Téléthon. L'association a récolté 830 euros.

Samedi 11 novembre

De nombreux Coudrions ont assisté à la cérémonie commémorative du 11 novembre. Dominique Soulet, maire, Véronique de Montchalin, suppléante de Guillaume Kasbarian, député, et Serge Roussé, représentant des Anciens Combattants du Coudray ont déposé trois compositions florales au pied du monument aux morts.



Les enfants de l'école élémentaire, accompagnés des enseignants, ont été associés à la cérémonie par la lecture de lettres de soldats à leur famille.



Avant toute chose, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, une excellente année 2024, pleine de bonheur, de prospérité et surtout de santé.

Tournant sans regret le dos à l'année 2023, je vous propose de nous intéresser à l'année 2024 qui commence et d'essayer d'y trouver des sujets d'optimisme. Ils ne sont pas légion, mais il en est au moins un qui devrait satisfaire une majorité de Français : la tenue dans notre pays des Jeux olympiques et paralympiques devrait susciter, à l'été prochain, notre enthousiasme et notre

fierté tandis que les caméras du monde entier seront braquées sur notre pays.

Nous aurons l'occasion de saluer la flamme olympique lors de son passage dans notre agglomération, le dimanche 7 juillet prochain. On ne vit un tel évènement qu'une fois dans une vie, alors ne boudons pas notre plaisir.

Beaucoup plus modestement, à l'échelle de notre commune, nous accueillerons le grand départ du tour cycliste d'Eure-et-Loir, le 7 juin. Je vous invite d'ores et déjà, mais nous aurons l'occasion d'en reparler, à participer activement à cet évènement exceptionnel.

Nous aurons, tout au long de l'année, d'autres occasions de faire la fête, mais de ça aussi nous reparlerons.

La grande affaire qui va nous occuper en ce début d'année et qui est annoncée en une de ce numéro, c'est le recensement. Celui-ci a lieu en principe tous les cinq ans. Le dernier date de 2018 et nous aurions dû y procéder à nouveau en 2023. Mais le Covid a contraint l'Insee à décaler les campagnes de recensement d'un an. Chacun d'entre vous aura un rôle important à jouer dans cette enquête. Sans votre participation active, le recensement ne peut pas être correctement réalisé. Votre contribution est essentielle et on vous explique pourquoi dans ce numéro. Rassurez-vous, répondre à l'enquête de recensement est tout à fait simple et ne devrait vous prendre que quelques minutes. Et puis les agents recenseurs, qui vous sont présentés dans les pages qui suivent, sont là pour vous aider et pour répondre à vos questions. Alors réservez leur le meilleur accueil et aidez-nous à faire de ce recensement un succès, sans qu'il nous soit nécessaire de vous rappeler que répondre à l'enquête est obligatoire.

Michelle CHEYMOL, adjointe en charge du logement, vous parle du logement social dans notre commune. Vous savez que nous sommes tenus, comme dans toutes les communes de plus de 3 500 habitants, d'avoir au moins 20 % de logements sociaux. Nous n'en sommes pas loin, puisque nous atteignons 19,27 %. Les deux programmes immobiliers ayant fait l'objet de permis de construire en 2022 et 2023, qui vous sont présentés plus loin, devraient nous permettre d'atteindre le seuil fatidique des 20 %.

Pour terminer, comme chaque année, je vous invite à faire preuve de solidarité et à vous intéresser aux personnes plus fragiles qui vivent près de vous. Elles ont besoin de vous, elles ont besoin de nous. Aidez-nous à les repérer pour que nous puissions leur apporter l'aide qui leur est due.

Bonne année 2024 !

**Votre Maire,
Dominique SOULET**

Recensement de la population du 18 janvier au 17 février

Pour mieux connaître l'évolution de la population et ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets, l'ensemble des logements et des habitants de la commune seront recensés du 18 janvier au 17 février 2024.



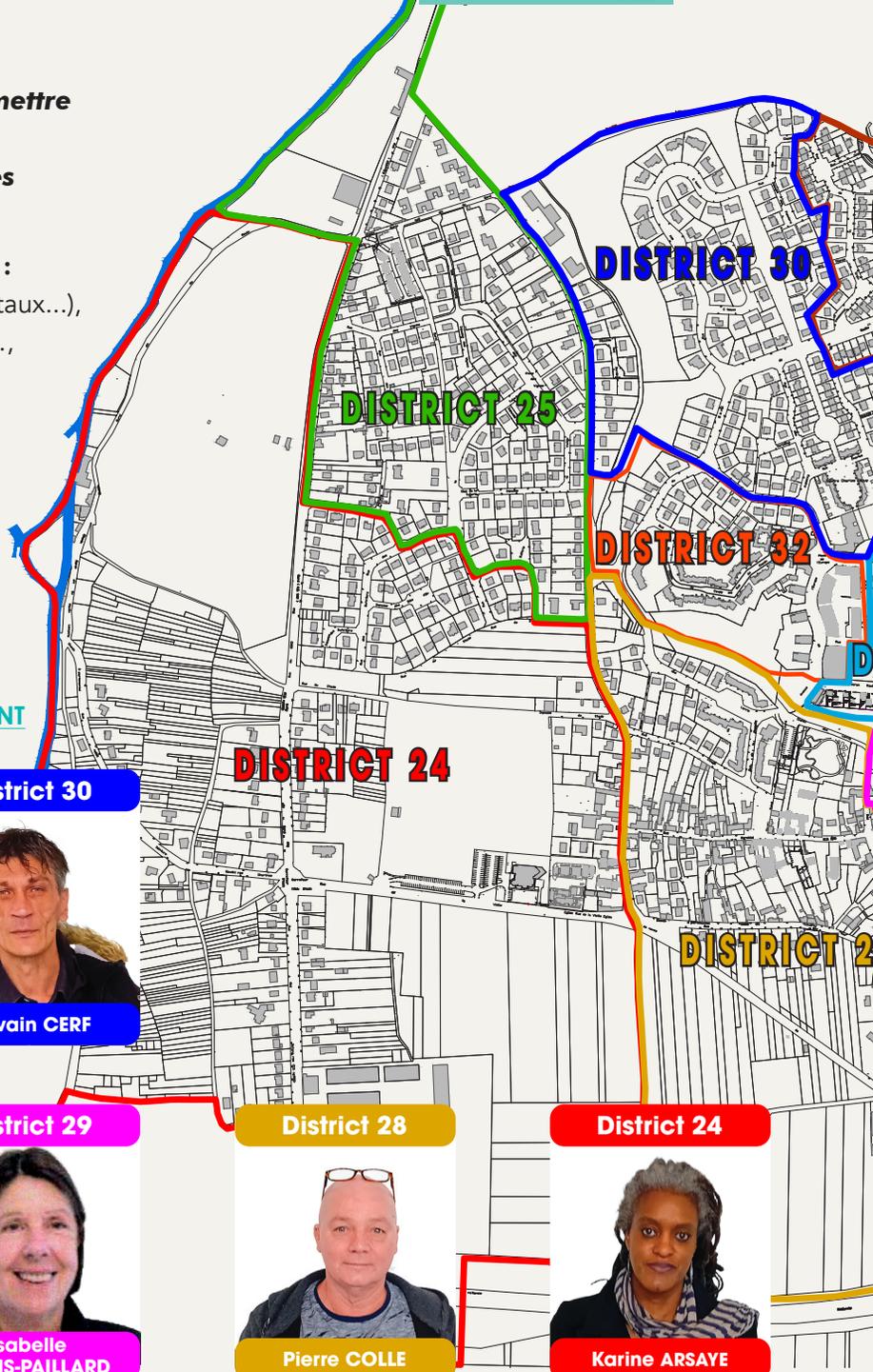
Pourquoi êtes-vous recensés ?

Répondre au recensement, c'est permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Le recensement permet de déterminer :

- ▶ les équipements collectifs (écoles, hôpitaux...), les moyens de transports à développer...
- ▶ la participation de l'Etat au budget des communes (qui dépend du nombre d'habitants),
- ▶ le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Se faire recenser est obligatoire et utile pour construire demain.



District 25

Stéphane VALLEGAS

District 30

Sylvain CERF

District 34

Emilie JOLIDON-PINTO

District 29

Isabelle DUPUIS-PAILLARD

District 28

Pierre COLLE

District 24

Karine ARSAYE

Comment ça se passe ?

- ▶ Une lettre d'information sera déposée dans votre boîte aux lettres.
- ▶ Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, se présentera prochainement chez vous. Il vous remettra une notice d'information.
- ▶ Se recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire (codes d'accès donnés par l'agent recenseur) et laissez-vous guider ! <https://www.le-recensement-et-moi.fr>
- ▶ Si vous ne pouvez pas répondre par internet, remettez le questionnaire à l'agent recenseur, déposez-le à la mairie ou envoyez-le à la direction régionale de l'Insee.



Vous n'avez reçu aucun document d'ici le mercredi 31 janvier ?

Contactez Benoît RUBON ou Emmanuelle LUCAS (Mairie du Coudray) 02 37 28 17 14.

C'est sûr. Vos données sont protégées !

Le recensement de la population est encadré par la loi. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Les informations recueillies seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Vos nom et adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés.

Redevance d'occupation du domaine public pour travaux

Par délibération du conseil municipal du 25 septembre 2023, toute personne ou entreprise devant occuper temporairement le domaine public devra, 2 semaines minimum avant le début du chantier, faire une demande d'occupation du domaine public via l'imprimé disponible sur le site internet de la mairie :

« [Vie pratique -> travaux en cours](#) ».



Cette occupation sera assujettie au paiement de la redevance d'occupation du domaine public :

Forfait occupation commerciale du domaine public (terrasse, implantation de dispositif sur le domaine public...)	Forfait de 18,72 €/m²/par an. La redevance est due pour l'année civile et sera appliquée au prorata temporis si l'autorisation est octroyée en cours d'année.
Travaux, chantier avec occupation du domaine public	0,52 €/m² / par jour calendaire. Facturation tous les 2 mois pour les occupations de plus de 3 mois.
Bungalows, bulle de ventes immobilières	0,52 €/m² / par jour calendaire. Facturation tous les 2 mois pour les occupations de plus de 3 mois.
Déménagement	Gratuit.
Manifestations participant à l'animation de la ville	Gratuit.

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux entreprises travaillant pour la ville ou pour Chartres métropole.

Les tarifs communaux fixés pour 2024

Lors de sa séance du 18 décembre 2023, le conseil municipal a procédé à l'actualisation des tarifs communaux.

En tenant compte de l'inflation, les élus ont voté une augmentation générale de 4 %, mis à part les tarifs du cimetière qui n'augmenteront que de 2 %.

Les services concernés par l'augmentation de 4% : la location de l'Espace Gérard Philippe, l'accueil de loisirs sans hébergement 3-12 ans (petites et grandes vacances), l'accueil de loisirs du mercredi après-midi 3-12 ans, l'accueil périscolaire matin et soir et l'accueil occasionnel, la restauration scolaire.



DATES ET LIEUX DE DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE 2024			
COMMUNES	Lieux	Dates	Horaires
BARJOUVILLE	Complexe sportif A. Ouaggini 34 rue Fort Mahon	les mardi 2 et mercredi 3 avril	Mardi : 12h30 - 17h30 Mercredi : 9h - 17h30
CHAMPHOL	Salle des Champs Brizards rue de la cité	du lundi 4 au samedi 9 mars	Lundi : 12h30 - 17h30 Mardi à vendredi : 9h - 17h30 Samedi : 9h-12h30
CHARTRES	Complexe de la Madeleine Salle omnisport - sous la tribune 5 rue des Eparges	du lundi 5 au samedi 10 février	
	Rechèvres Salle tennis de table Rue du Commandant Chêne	du lundi 25 au samedi 30 mars	
LE COUDRAY	Salle des Comtesses 1 rue Georges Pompidou	du lundi 26 février au vendredi 1 ^{er} mars	Lundi : 12h30 - 17h30 Mardi à vendredi : 9h - 17h30
	Espace Gérard Philippe rue de la Vieille Eglise	du lundi 18 au samedi 23 mars	Lundi : 12h30 - 17h30 Mardi à vendredi : 9h - 17h30 Samedi : 9h - 12h30
LEVES	Préau de l'école Jules Valain Passage du Clos Benin	du lundi 22 au samedi 27 avril	
LUISANT	Hall du Service Technique En face du 18 rue des Graviers	du lundi 8 au samedi 13 avril	
LUCE	Maison des associations 10 rue de Bruxelles	du lundi 12 au samedi 17 février	Lundi : 9h - 17h30 Mardi à vendredi : 9h - 17h30 Samedi : 9h-12h30
		du lundi 19 au samedi 24 février	
MAINVILLIERS	Ancien Arsenal entre la salle des fêtes et les salles Victor Hugo	du lundi 11 au samedi 16 mars	Lundi : 12h30 - 17h30 Mardi à vendredi : 9h - 17h30 Samedi : 9h - 12h30
		du lundi 15 au samedi 20 avril	
MORANCEZ	Halle du marché rue Chavanne	du jeudi 4 au samedi 6 avril	Jeudi : 12h30 - 17h30 Vendredi : 9h - 17h30 Samedi : 9h - 12h30

Inscriptions scolaires 2024/2025

Les inscriptions pour la rentrée scolaire se feront en mairie du lundi 4 mars au vendredi 12 avril.

Rentrée **2024**



Contact

Nathalie Bren / 02 37 28 77 98 / nathalie.bren@ville-lecoudray28.fr

Le tour d'Eure-et-Loir cycliste 2024 partira du Coudray



La 55^{ème} édition du Tour d'Eure-et-Loir se déroulera du 7 au 9 juin 2024.

La commune du Coudray accueillera cette année le Village-départ de la course. Le peloton s'élancera donc du Coudray le vendredi 7 juin en direction de Mignières.

- Les organisateurs recherchent des bénévoles pour encadrer l'événement.
- Les commerçants du Coudray sont invités à rejoindre le Village-départ (gratuit).

Contact

<https://www.tour-eure-et-loir-cycliste.com>

Etat Civil

Naissances

16 décembre **Hugo MORVAN**
21 décembre **Augustin ESPIEUX**
23 décembre **Olympe BOCHE**

Mariages

2 décembre **Carlos, Humberto MARQUEZ LUCANA**
Milagros, Liseth LUPA De La CRUZ

Décès

25 novembre **Christiane TORRE**
2 décembre **Jean-Jacques CHANTARD**

L'offre de logements de la commune s'étoffe

Les projets de construction en cours ou à venir

Les deux projets de construction d'immeubles d'habitation autorisés par la Ville du Coudray devraient nous permettre d'atteindre en 2025 le seuil minimum de 20 % de logements sociaux, imposé aux communes de plus de 3 500 habitants par la loi SRU.



Michelle Cheymol, adjointe au logement social, fait le point sur l'offre de logements au Coudray.



► La Promenade Vivaldi (rue Félix Tasseau)

Le chantier de construction de la « Promenade Vivaldi », situé dans la ZAC des Larris, déjà évoqué dans les précédents Coudrions, a débuté. La première pierre en a été posée le 18 octobre dernier (Coudrion n°110). Les deux bâtiments comprenant 63 logements, dont 16 logements sociaux devraient être livrés à partir du 1^{er} trimestre 2025.

► Les jardins de Louise (rue de Voves)

Le permis de construire a été déposé et accordé.

Les travaux n'ont pas encore débuté mais ce projet de construction de deux immeubles d'habitation devrait amener 27 nouveaux logements sur la commune, dont 6 logements sociaux.



Comment s'organise le logement social sur la commune ?

En janvier 2023, le nombre de logements sociaux sur notre commune était de 360, soit un taux de 19,27 %. Nous n'atteignons, par conséquent, pas tout à fait les 20 % ciblés. La décision prise en 2022 d'intégrer un minimum de 25 % de logements sociaux dans toute nouvelle construction initiée sur la commune, devrait nous permettre d'accéder à ce seuil en 2025.

Qu'est-ce qu'un logement social ?

Un logement social ou HLM est un logement construit avec l'aide de l'Etat qui est soumis à des règles de construction, de gestion d'attributions précises. L'attribution de ces logements au loyer modéré est soumise à des règles fixées par l'Etat, dont un plafond de revenus maximal.

Beaucoup de demandes et peu de logements sociaux disponibles !

Michelle Cheymol, adjointe au logement, explique : « Les demandes de logements sociaux sont de plus en plus nombreuses, mais sur la commune du Coudray qui offre un cadre de vie calme et verdoyant, les locataires se plaisent et ne partent que très peu. Il y a donc peu de logements à proposer ! ».

Trois bailleurs sociaux proposent sur la commune du Coudray une majorité de logements de type T3, avec deux chambres, mais également des studios et quelques logements de type T5.

Demande de logement : comment ça marche ?

Le logiciel CERBERE assure un suivi efficace : les services de la mairie sont dotés d'un système informatique d'enregistrement des demandes de logement social et de gestion qui permet le partage, la numérisation des demandes. Il est directement relié aux bailleurs.

Quelques chiffres

1084 demandes enregistrées
103 familles reçues en rendez-vous
37 logements attribués au Coudray
41 commissions d'attribution

1

La demande (1^{ère} demande/renouvellement/mise à jour) :

- ▶ Le formulaire est rempli sur www.demande-logement-social.gouv.fr, en mairie ou auprès des bailleurs sociaux.
- ▶ La demande enregistrée est consultable par les bailleurs.



Les trois bailleurs sociaux

▶ Eure-et-Loir Habitat

2 rue du 11 novembre – Lucé
02 37 91 24 80
196 logements dont 110 collectifs



▶ 3F Centre-Val de Loire

1 avenue de Bretagne – Mainvilliers
02 37 28 02 02
116 logements dont 31 collectifs,



▶ Habitat Eurélien

6 rue Jean Perrin – Mainvilliers
02 37 91 72 49
43 logements dont 12 collectifs.



2

Les rendez-vous avec l'élue :

Madame Michelle Cheymol, adjointe en charge du logement, peut vous recevoir en mairie les mercredis de 9h à 12h pour mieux comprendre votre demande.

Contacts : Mairie du Coudray

32 rue du Gord
02 37 28 17 14



3

Les bailleurs informent la mairie des logements vacants.



4

Les bailleurs fixent une date de commission

La mairie n'est pas décisionnaire. Trois dossiers sont proposés par la mairie pour chaque logement à attribuer.

3 critères sont respectés : la mixité sociale, les conditions de ressources et la composition de la famille.



5

L'attribution du logement

Le bailleur prend rendez-vous avec les futurs locataires pour visite du logement. S'ils acceptent le logement, la mairie est informée de l'attribution.



Les coups de cœur de la bibliothécaire



Contes de la paix : 10 histoires du monde entier/ Marilyn Plénard ; ill. Mayeul Vigouroux – De La Martinière (Contes et légendes) Contes qui donnent les clés pour vivre en paix avec soi-même et les autres. Comment passer de la négligence, l’envie ou l’orgueil démesuré à la solidarité, le respect... Cocasses ou mélancoliques, ces contes porteurs d’espoir, accompagnés de magnifiques illustrations, nous permettent de découvrir des cultures marginales, voire disparues ou en voie d’extinction. A partir de 7 ans.



Intuitio / Laurent Gounelle – Lgf (Le livre de poche) j imothy Fisher, jeune auteur de polars, mène une vie tranquille avec son chat Al Capone dans le Queens à New York. Un jour, deux agents du FBI sonnent chez lui pour lui demander de l’aide afin d’arrêter l’homme le plus recherché du pays. Pour ce faire, il doit intégrer un programme secret visant à former des intuitifs ayant accès à volonté à leurs intuitions. Une course contre la montre commence alors...

La bibliothèque est ouverte le lundi de 16h à 18h45, le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h45 et le vendredi de 16h à 18h45.
Place de l’ancienne mairie 02 37 91 04 23
bibliotheque@ville-lecoudray28.fr

Recensement militaire : 1^{er} trimestre 2024

En janvier

Les jeunes, nés au cours des mois d’octobre, novembre, décembre 2007 et janvier 2008, doivent se faire recenser à la mairie entre le 2 et le 31 janvier.

En février

Les jeunes, nés au cours des mois de novembre, décembre 2007 et janvier et février 2008 doivent se faire recenser à la mairie entre le 1^{er} et le 29 février.

En mars

Les jeunes, nés au cours des mois de décembre 2007, janvier, février et mars 2008 doivent se faire recenser à la mairie entre le 1^{er} et le 29 mars.

Pièces à fournir : pièce d’identité, livret de famille des parents et justificatif de domicile.
Les jeunes ne peuvent pas être recensés avant leurs 16 ans.

Contact

Flora Gosse 02 37 28 17 14

Autorisations d’urbanisme du 13/09/2023 au 08/12/2023

Déclarations préalables autorisées

MALADRERIE LE NEUF	9 rue de la Maladrerie	Velux et fenêtres de toit
OCHI Grégory	7 rue de la Tuilerie	Clôture et portillon
GAUTIER Didier	5 rue des Bufetiers	Ravalement façade
SILLE Jean-Luc	16 rue des Vignes	Panneaux photovoltaïques
DARMIGNY Dominique	12 rue Marceau	Ravalement de façade
MORVAN Thibaut	15 rue du Stade	Abri de jardin et appentis non clos
THEBAULT Isabelle	84 rue des Gaudinieres	Fenêtres, volets roulants, portes-fenêtres, porte d’entrée, marquise et clôture
ALLIANCE FRANCAISE DE L’ENERGIE	78 rue des Gaudinieres	Panneaux photovoltaïques
POUSSARD Pascal	2 impasse des Pommiers	Remplacement des volets
MARCHAUD Antoine	22 rue du 18 Aout	Véranda
AGUIAR Elisabeth	6 Impasse du Vau Grignot	Piscine
GALLAIS Céline	155 rue de Voves	Toiture
SAUTEREAU Matthieu	3 Impasse de la Suiferie	Abris de jardin / Velux
COLOM Thierry	1 rue de la Tuilerie	Clôture
MESSAGER Claude	4 imp des Bardeaux	Pose bardage sur pignon
ROCTON Céline	22 rue du 18 Aout	Pose de velux
LE MASSON Hervé	25 rue des Vignes	Remplacement de velux et de fenêtres en toiture
GAUDET Hervé	13 rue de la Tuilerie	Remplacement portes, fenêtres, porte-fenêtre, volets et porte de garage
DOGAN Ramazan	2 impasse des Bardeaux	Isolation et ravalement
BLANCHARD Jeanne	69 rue du Gord	Ravalement de façade
FERRON Jacques	9 impasse des Pommiers	Clôture

Contact

Emmanuelle Lucas 02 37 28 77 95 / urbanisme@ville-lecoudray28.fr

Travaux et urbanisme



ZAC de la Butte Cordelle

L'appel à candidature pour désigner l'aménageur qui accompagnera la commune dans la réalisation a été clos le 11 décembre après un délai de consultation de deux mois. L'aménageur sera désigné début 2024 après examen des candidatures.

Avenue des Larris (à proximité de la rue du Village)

Un nouveau cheminement piéton en enrobé rouge a été réalisé courant novembre, côté impair. Les espaces verts ont été réaménagés à ses abords.

Le ravalement et la réfection de la toiture de la mairie du Coudray sont terminés

La mairie avant et après la rénovation (travaux de 2018 à 2023)



Sitôt les fêtes de Noël passées, on range les décorations mais que faire du sapin ?

La ville du Coudray met à disposition, depuis le 26 décembre 2023, neuf points de collecte répartis sur la commune, signalés par un panneau d'informations.

Nous comptons sur votre civisme et vous rappelons que tout dépôt considéré comme sauvage est répréhensible et puni par une amende allant de 68 à 1 500 €.

Emplacements des dépôts des sapins de Noël

- 1 Rue du Stade (accès au plateau multisports)
- 2 Place des Vignes
- 3 Avenue du général de Gaulle (parking)
- 4 Avenue de l'Europe (parking)
- 5 Rue Félix Tasseau (près des containers enterrés)
- 6 Rue Marceau (parking de l'église)
- 7 Avenue Jean Feugereux
- 8 Rue du 18 août (carrefour de la rue du Grand Séminaire)
- 9 Rue du 18 août (carrefour de la rue Claude Bernard)



Couleurs Coudrionnes



Le regard a fasciné Nicole et l'a motivée pour reproduire ce portrait de femme. En jouant avec les couleurs vives et intenses qu'elle aime travailler, elle s'est approprié ce modèle qui a été parmi les œuvres les plus remarquées lors de notre exposition du 11 juin 2023. Nicole Porcher suit les cours de peinture avec Patrice Aubry, le professeur depuis la création de l'association en 2014.



Contact

Christiane COUDRAY / chr.coudray@free.fr

A.P.E Les Enfants d'Abord

Bienvenue aux nouveaux membres : Aurore, Elodie, Laëtitia, Amandine, Christelle et William. L'association les remercie chaleureusement pour leur aide.

Depuis la rentrée de septembre, l'association a organisé des ventes de goûters, une vente de chocolats de Noël ainsi que la bourse aux jouets et vélos fin octobre à laquelle vous êtes venus nombreux !

L'A P E vous souhaite une très belle année 2024 !

Contact

apelesenfantsdabord@hotmail.fr / www.facebook.com/APElesenfantsdabord28630



La Godasse Coudrionne



Devant un nombre croissant d'adhérents, la Godasse Coudrionne a tenu son assemblée générale le 27 octobre 2023 et a présenté les projets 2024.

Le 15 novembre, les adhérents sont partis à Senonches pour la sortie du jour. Une randonnée ponctuait la matinée suivie d'un pique-nique apporté par chacun.

L'après-midi était consacrée à la cueillette des champignons.

Cette journée de repérage a été prometteuse. « *Quel plaisir cette balade au milieu des arbres* » entendait-on dans les sous-bois.

Reprise des marches le 9 janvier (après la trêve des fêtes et les vacances scolaires).

Pour découvrir le plaisir de la marche, contacter l'association.

Contact

Luc Aiglehoux 06 52 83 62 40 / luc.aiglehoux@gmail.com



La Godasse Coudrionne



Samedi 16 et dimanche 17 mars

Le nouveau monde : le spectacle populaire qui fait rire et réfléchir sur le devenir de notre belle planète !

Fabien Piccinin, avec le soutien de la mairie du Coudray et de l'association coudrionne Les Maxi mômes, dont il anime l'atelier cinéma, présentera son nouveau spectacle LE NOUVEAU MONDE.

- ▶ le samedi 16 mars à 20h30,
- ▶ le dimanche 17 mars à 15h30.

Les enfants de l'atelier cinéma participeront au spectacle. Un grand concours de dessins de fusée, est organisé avec les écoles élémentaires du Coudray. Deux dessins serviront pour le spectacle, tous les autres seront exposés dans la salle pendant les deux jours de représentations.



22^{ème} représentation du spectacle tout public

LE NOUVEAU MONDE

C'est du théâtre et de la vidéo avec beaucoup d'effets visuels (fusée de 4 mètres de haut...). C'est surprenant, drôle, émouvant, avec une réflexion sur notre société. C'est un mélange de genres avec des références cinéma. C'est écrit à la façon d'un film populaire pour captiver tous les publics enfants, ados, adultes.



Contact

Fabien Piccinin 06 23 13 76 73

Séminaire des Barbelés - Association Les Amis de Franz Stock



Le Séminaire des Barbelés a accueilli un peu plus de 5 000 visiteurs cette année.

▶ **Le 10 juin** : un groupe de 50 Allemands est venu visiter les deux vastes bâtiments en béton qui abritaient à la fois le dortoir, la salle d'étude/réfectoire et la chapelle. Une cérémonie d'accueil a été organisée en présence du Maire du Coudray.

▶ **Le 21 septembre** : l'Association du Souvenir Français a souhaité associer Franz Stock à la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la mort de Jean Moulin. Des fleurs, aux couleurs du drapeau français ont été déposées devant la statue de Franz Stock.

Visites guidées et commentées d'une durée de 1h30 :

- ▶ les mercredis et samedis de 14h à 17 h (14h à 16h du 1^{er} novembre au 31 mars),
- ▶ sur rendez-vous pour les groupes et scolaires,
- ▶ possibilité de visite en allemand sur demande.

Contact

Isabelle Knosp 06 95 76 41 16 / seminairesdesbarbeles28@gmail.com / www.franz-stock.org

Dans'In du Coudray

Les deux nouvelles activités, cours de Pilates et de Danse Country, proposées par l'association Dans'In du Coudray ont rencontrés un vif succès auprès des adhérents.

Au total, 5 professeures diplômées vous accompagnent sur 7 cours différents. En plus du pilates et de la danse country, l'association propose trois cours de Zumba Fitness, Dance et Seniors, danse Solo et danse de salon.

L'ambiance au sein de l'Association est sérieuse, studieuse et très conviviale : animations pour les fêtes de Noël, galettes des rois, repas dansant en fin de saison, participation au Forum des Associations et gala de danse au mois de juin.

Contact

Jean-Paul MICHEL 06 13 53 52 47/ dansinducoudray@gmail.com



ACDC



L'ensemble des membres de l'Association vous souhaite une très bonne et heureuse année 2024. Après des milliers de kilomètres parcourus en 2023, les cyclos ont remis leurs compteurs à zéro, en espérant pouvoir en réaliser autant cette année. Malgré les conditions hivernales, les cyclos ne s'arrêtent pas de rouler et les esprits sont tournés vers l'avenir : de

nouveaux challenges pour certains, de nouvelles cyclos pour d'autres.

Rendez-vous : tous les dimanches matin ou jours fériés, à l'entrée du stade, rue de la Vieille Eglise.

N'hésitez pas à rejoindre l'association, l'ambiance y est sympathique.

Contact

07 71 61 25 92 / luc2ni@bbox.fr



Agenda

Samedi 3 février – 11 h : assemblée générale des Musiciens du Coudray, Maison des Associations.

Samedi 16 mars :

- ▶ 20h30 : spectacle LE NOUVEAU MONDE, proposé par Fabien Piccinin, avec le soutien de l'association des Maxi mômes et de la commune du Coudray. Espace Gérard Philipe.
- ▶ 11 h : Aubade de printemps proposé par les Musiciens du Coudray. La Grange du Coudray.

Dimanche 17 mars – 15h30 : spectacle LE NOUVEAU MONDE, proposé par Fabien Piccinin avec le soutien de l'association des Maxi mômes et de la commune du Coudray. Espace Gérard Philipe.

Mardi 19 mars – 18h00 : cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie. Monument aux morts.

Dimanche 31 mars : chasse aux œufs, organisée par le Comité des Fêtes et l'association APE Les Enfants d'abord.

Samedi 6 avril – 20h30 : concert annuel organisé par les Musiciens du Coudray - Bossa et Salsa. Espace Gérard Philipe.

Retour en images

Vendredi 15 décembre



Les élèves de l'association des Musiciens du Coudray, accompagnés de leurs professeurs se sont produits devant leurs parents à l'école Jules Verne pour un récital de Noël. Ils ont tous été chaleureusement applaudis. La chorale Crescendo y a aussi participé.

La magie de Noël s'est répandue dans les écoles du Coudray...

Visite du Père Noël à l'école maternelle et déguisements du personnel du service périscolaire ont animé les derniers jours de classe avant les vacances.



Le Coudray à l'heure de Noël !

Mise en route des illuminations. Le maire, accompagné des agents des services techniques, a donné le top départ des illuminations de Noël.



Arbre de Noël du personnel

Le personnel communal s'est réuni autour de l'Arbre de Noël le 22 décembre. Dominique Soulet a remis, à cette occasion, la médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale à trois agents de la commune.



De gauche à droite : Brigitte Gallet (argent), Flora Gosse (vermeil), Dominique Soulet et Annie Goin (or) dont c'était le dernier jour de travail. Nous lui souhaitons une très belle retraite !

COLLECTE DES ORDURES

Ordures ménagères

Sacs bleus : mardi et vendredi matin

Bacs Chartres métropole : collecte le vendredi matin

Emballages ménagers et papiers en mélange

Sacs jaunes ou bacs couvercle jaune :
collecte le jeudi matin

Encombrants :

le 1^{er} vendredi du mois, un mois sur deux

Déchets verts :

collecte le mardi matin

(de début avril à fin novembre)

En cas de jour férié, la collecte est reportée
au lendemain.

Les collectes du vendredi sont reportées au samedi.

Numéro vert : 0 800 22 20 36

www.agglo.chartres.fr

ADRESSES UTILES

SAMU : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

Allô enfance maltraitée : 119

Femmes battues : 3919

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Pharmacie de garde : faire le 17

Hôtel de police - Rue Dr Maunoury : 02 37 24 75 39

Gendarmerie - Chartres : 02 37 91 27 10

Préfecture d'Eure-et-Loir - Place de la République :
02 37 27 72 00

Chartres métropole guichet unique : 02 37 23 40 00

SYNELVA : 02 37 91 80 20

Dépannage gaz : 0 800 473 333 (n° azur)

Dépannage eau potable et assainissement :
02 34 43 90 22

Filibus : 02 37 36 26 98

SNCF : 36 35 (n° à tarif spécial)

DECHETTERIES

CHAMPHOL

rue Fontaine Bouillant – 02 37 21 47 55
(Fermée jeudi et dimanche après-midi)

DAMMARIE

D131, Le Bois Mivoye – 02 37 26 24 90
(Fermée lundi, mercredi matin, jeudi
et dimanche après-midi)

HAMEAU DE CHAUNAY

à proximité du rond-point de la jardinerie,
entre la D 910 et la RD
821 – 0800 22 20 36
(Fermée mardi et dimanche après-midi)

SAINT-AUBIN-DES-BOIS

Le Petit Chêne – 02 37 32 80 13
(Fermée lundi matin, mardi, jeudi et dimanche après-midi)

ROINVILLE

Lieudit Ombreville – 0800 22 20 36
(Fermée mercredi et dimanche après-midi)